

ça veut dire que vous autres républicains de la jeune France vous êtes enlisés avec la partie. C'est clair. En prison !

Mr. Bidois. — Moi républicain, je suis ex-brigadier de la gendarmerie de la restauration, retraité à Falaise. Ceci, encore une fois, est un joujou que je rapportais à mon fils Auguste.

(Il conduit monsieur et madame Bilois à M. Mérilhou, qui, instruit de l'affaire, cherche à rattacher le mirliton au complot du 12 mai.)

M. Mérilhou.—Attendez un peu. Il me semble que je connais votre figure. Je vous ai vu en 1820 dans une affaire de carbonari. Le seriez-vous ? En ce cas votre position serait grave.

Mr. Bidois.—Non. J'étais, au contraire, gendarme, et vous m'avez vu arrêtant les carbonnaius temps où vous l'etiez vous-même.

M. Mérihou. — Alors vous êtes un bon citoyen et vous offrez toutes garanties. Vous pouvez vous retirer.

Madame Bidois.—Il est joli, le jardin du Luxembourg ! Je me souviendrai longtemps de sa fraîcheur et de sa tranquillité. Une autre fois, quand je voudrai me promener fraîchement et tranquillement, je choisirai le passage des Panoramas plutôt que le jardin du Luxembourg.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 18 JANVIER, 1841.

NOUVEAUX CANDIDATS.

Dans notre dernier numéro nous avons commencé la publication des requêtes adressées à son Excellence le gouverneur-général, lord Sydenham, au sujet de la représentation de ses intérêts dans le parlement uni, s'il y a lieu. Nous continuons dans le présent à fournir à nos lecteurs la suite de ces documents intéressants qui sont authentiques, foi de diplomate anglais :—

A son Excellence son Altesse le Baron de Toronto, etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.

Votre Grandeur,

Si j'ai bien compris l'état actuel des choses dans cette colonie je vois que nous sommes tous dans un grand embarras pour la balance de nos comptes, de nos spéculations, la tenué de nos livres, l'achat et la vente de nos marchandises ; car il me semble m'apercevoir que la politique et surtout celle du Canada se réduit à un commerce en grand dans lequel on fait autant de profit que la probité, c'est-à-dire la contenance de la bourse, peut le permettre. C'est ce que nos très-habiles ministres ont bien compris lorsqu'ils ont placé votre excellence qui est aussi, si du moins ma mémoire me dit vrai, un marchand parvenu. Je vous en félicite et le corps auquel vous appartenez partagera ma satisfaction pour l'honneur que vous lui faites. Maintenant, votre excellence, je crois apercevoir que vous avez besoin de commis fidèles pour exécuter vos ordres et vos commandes ; c'est-à-dire, ce qu'on appelle en langage vulgaire, des représentants pour le parlement provincial uni. Je prends la liberté de vous offrir mes services, que vous accepterez, j'espère sauf de mieux. Il faut vous dire d'abord que je suis marchand, comme vous, avec cette différence seulement